



Campagne de vaccination contre le COVID-19

Berne, le 6 février 2023

Infolettre 14 destinée aux lieux de vaccination

Mesdames, Messieurs,

Destinée à tous les fournisseurs de prestations, la présente infolettre contient des informations sur le déroulement de la campagne de vaccination en 2023.

Troisième dose de rappel contre le COVID-19 payante à partir du 10 février 2023

Pour les personnes vaccinables de 16 ans ou plus qui ont reçu une deuxième dose de rappel de vaccin bivalent après le 10 octobre 2022, l'injection d'une troisième dose de rappel ne s'inscrit pas dans les recommandations actuelles de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) et est donc payante. Attention : les rappels vaccinaux doivent être administrés au plus tôt quatre mois après la dernière injection.

Pour les personnes vaccinables de 16 ans ou plus qui ont reçu une deuxième dose de rappel de vaccin monovalent avant le 10 octobre 2022, l'injection d'une troisième dose de rappel est conforme aux recommandations de la CFV et est par conséquent gratuite.

La vaccination de base, la première dose et la deuxième dose de rappel sont compris dans la campagne de vaccination contre le COVID-19 et restent par conséquent gratuits.

Prix de la troisième dose de rappel dans le système d'auto-prise en charge des coûts

Dans le canton de Berne, l'offre de vaccination est principalement assurée par les structures ordinaires et non plus par les centres de vaccination cantonaux. Le canton ne prévoit donc pas de prix contraignant pour la vaccination et recommande désormais un tarif indicatif de 64 francs. La procédure de paiement dépend du lieu de vaccination.

Processus de facturation dans le système d'auto-prise en charge des coûts

Le canton relève dans VacMe le nombre de vaccinations avec auto-prise en charge des coûts et effectuées par lieu de vaccination. Il transmet ces informations chaque trimestre à la Confédération pour un décompte effectif des frais. Celle-ci verse désormais directement aux lieux de vaccination un montant forfaitaire qui s'élève désormais à 30 francs par vaccination, qui couvre le vaccin, le matériel et la logistique.

Parallèlement au processus de vaccination, les lieux de vaccination sont priés de documenter correctement les vaccinations avec auto-prise en charge des coûts et de facturer les coûts correspondants directement aux personnes qui se font vacciner. Les éventuelles rectifications doivent être effectuées durant le semestre en cours ; il ne sera plus possible de le faire a posteriori après le décompte trimestriel.

Fermeture du centre de vaccination cantonal de l'Hôpital de l'Île

Le centre cantonal de vaccination de l'Hôpital de l'Île fermera ses portes fin février 2023. Les derniers vaccins seront administrés le 28 février 2023 ; d'ici-là, il restera possible de se faire vacciner sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 00.

Page recensant les lieux de vaccination

Plus de 50 lieux de vaccination sont actuellement recensés sur notre site Internet www.be.ch/vaccination-a-berne. Nous vous prions de vérifier les données concernant votre lieu de vaccination et, le cas échéant, de nous faire part de tout changement aussi rapidement que possible à l'adresse dispo.vac@be.ch.

Enregistrement sur VacMe

Un processus d'enregistrement a été mis en place pour que les personnes qui ne se sont pas enregistrées en ligne, mais par l'intermédiaire d'un centre d'appels ou directement sur le lieu de vaccination (groupe de vaccination Z) puissent accéder au portail VacMe et, si elles le souhaitent, créer leur propre compte VacMe.

De plus amples informations sur ce processus d'enregistrement sont disponibles sur le [forum VacMe](#) (en allemand).

Autres questions

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le processus de vaccination, de l'enregistrement à l'administration des doses, à la page :

Informations sur la vaccination à l'intention des professionnel-le-s de la santé

Les points de contact habituels restent à votre disposition :

- En cas de question sur VacMe, sur le service de commande en ligne ou pour communiquer des informations destinées à la page recensant les lieux de vaccination : dispo.vac@be.ch, 031 636 98 27
- En cas de questions d'ordre médical (professionnel-le-s de la santé uniquement) : med.vac@be.ch

En vous remerciant vivement de votre engagement et de votre précieux soutien dans la lutte contre la pandémie, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Stefan Bähler
Responsable de la vaccination contre le COVID-19
pour l'Office de la santé du canton de Berne



Martin Schellenberg
Responsable de la logistique COVID-19
pour le Service pharmaceutique du canton de Berne